



ATELIER DOCTORAL DES ÉTUDES JAPONAISES
フランス語圏日本学若手リサーチワークショップ

Date

Vendredi 9 décembre 2022
9h - 17h

Lieu

Salles 481C et 479C, 4e étage
Bâtiment C des Grands Moulins
Université Paris Cité
5 rue Thomas Mann
75013 Paris

Organisateurs de l'ADEJ 2022 :

Myriam Akian (CRCAO, UPCité) et Cyrian Pitteloud (CRJ, EHESS/univ. Lille)

Contact : organisation.adej2022@gmail.com

Avec l'aide et le financement de : SFEJ, Université Paris Cité, Ufr LCAO, CRJ, CRCAO



LANGUES ET CIVILISATIONS
DE L'ASIE ORIENTALE

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité



Graphisme:
Marina Hokari



ATELIER DOCTORAL DES ÉTUDES JAPONAISES フランス語圏日本学若手リサーチワークショップ

Vendredi 9 décembre 2022

LIVRET DES PRESENTATIONS

**Lieu : Salles 481C et 479C, 4^e étage, Bâtiment C des Grands Moulins,
Université Paris Cité, 5 rue Thomas Mann 75013 Paris**

9h00 : Accueil des participants (salle 479C)

9h15 : Allocution d'ouverture (salle 479C)

9h30-12h00 Session 1 « Genres et société » (salle 481C)

Présidence de séance : Anne-Lise Mithout (Université Paris Cité)

9h30-10h00 Ezaki Sachiko (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

« Les carrières des femmes au sein de la fonction RH dans les grandes entreprises japonaises : la reconstruction du rapport genré dans l'organisation »

Ma thèse porte sur les carrières genrées des salarié-e.s évoluant au sein des ressources humaines (RH), dans les grandes entreprises japonaises. À la différence d'autres pays industrialisés, au Japon le département des RH se caractérise, au niveau de l'organigramme de l'entreprise, par la centralisation du pouvoir. Alors qu'une affectation à la fonction RH est synonyme de progression de carrière, le poste de directeur(-trice) des RH (DRH) reste défini autour de valeurs et de critères de promotion « masculines ». Comment les femmes sont-elles ségréguées dès le recrutement et au cours de leur carrière au sein des RH ? Comment certaines d'entre elles, même minoritaires, transgressent-elles les règles du jeu sexuées dans la fonction RH ? Cette communication présentera les premiers résultats de l'enquête menée dans le cadre de ma thèse débutée en septembre 2020 dans plusieurs entreprises japonaises.

10h00-10h30 Itō Yukiko (INALCO / Paris II Panthéon-Assas)

« Les violences sexuelles à travers les médias depuis 2000 : d'une médiatisation d'une affaire à la publicisation d'un problème public ? »

Cette communication vise à comprendre la constitution du problème public des violences sexuelles à travers les médias dits « traditionnels » depuis 2000. La question des violences sexuelles semble apparaître au cours d'un processus de mise en politique publique, dont fait partie la médiatisation (Neveu 2015) ; en effet, « aucun problème n'est intrinsèquement public, du fait de propriétés spécifiques » (Hassenteufel 2010). Les violences sexuelles sont d'ailleurs traitées par les médias de différentes manières selon le contexte socio-politique (Ambroise-Rendu 2003, Lochon 2021). On souhaiterait ainsi comprendre en quoi cette question devient plus visible dans la société et la politique japonaises à travers les médias en prenant en compte la fenêtre d'opportunité politique (Kingdon 1984) avant et après MeToo. Pour y répondre, on s'appuie sur des entretiens semi-directifs avec des journalistes, des émissions d'archives de la NHK, des articles de quotidiens, des documents administratifs.

10h30-11h00 Pause-café

11h00-11h30 Camille Lenoble (Université de Strasbourg)

« Le travestissement masculin dans la presse quotidienne japonaise (1875-1940) : de l'interdit pénal aux stéréotypes nosographiques de l'efféminement »

Cette communication a pour objectif de mettre en lumière les représentations discursives de la pratique du travestissement des hommes en femme (*josō*) dans les faits divers de la presse quotidienne du Japon moderne. La presse apparaît en effet comme un support particulièrement efficace pour l'analyse des représentations sociales. Pour ce faire, ce travail s'appuie sur l'analyse systématique des articles abordant le travestissement masculin – en dehors des scènes du kabuki – dans le *Yomiuri shinbun* (Journal Yomiuri) et l'*Asahi shinbun* (Journal Asahi) entre les années 1875 et 1940, pour un corpus composé au total de 165 articles.

Loin de composer un motif médiatique homogène, les représentations du travestissement ont été sujettes à de nombreuses évolutions au fil du temps : d'un motif répréhensible, sa dépénalisation à compter des années 1880 n'en a pour autant pas atténué sa vision criminalisée, jusqu'à l'intrusion à large échelle du vocabulaire sexologique à partir de la fin des années 1920. Dès lors, le travestissement devient une « perversion sexuelle » (*hentai seiyoku*), symptôme d'un efféminement pathologique.

11h30-12h00 Ivanka Guillaume (INALCO)

« Enquête auprès des femmes handicapées japonaises : lorsque les enjeux éthiques et scientifiques s'entremêlent »

La présente communication est issue d'une recherche doctorale en cours centrée autour de l'expérience de femmes handicapées dans leur rapport aux mouvements sociaux anti-eugénique et féministes dans le Japon contemporain. Afin d'engager une réflexion autour de la prise en compte des effets et affects suscités par une recherche faisant appel à la proximité biographique entre chercheur.e et enquêté.e.s. Il s'agira ici de s'attacher à décrire et analyser des questions qui ont émergé lors d'une enquête ethnographique menée de 2019 à 2021 à Tokyo auprès de femmes handicapées engagées dans des activités militantes.

9h30-12h00 Session 2 « Cultures et société » (salle 479C)

Présidence de séance : Arthur Mitteau (Université Aix-Marseille)

9h30-10h00 Ono Mai (Université Paris Cité)

« La culture pour tout public, le format "Shinsho" et ses éditeurs »

Cette thèse s'intéresse à la production de connaissances à travers le livre et au mécanisme de la construction de la valeur du livre au Japon. Elle prend pour objet d'étude un format spécifique appelé « shinsho » né en 1938 qui a connu un développement continu jusqu'à aujourd'hui. En général, le shinsho est présenté comme un média qui donne accès à un ensemble de connaissances générales pour tout public dénommée « kyōyō ». Nous examinerons l'histoire culturelle et économique de ce format particulier, jusqu'à sa nouvelle « mise en valeur » - à partir du postulat suivant, posé par Pierre Bourdieu : « le livre, objet à double face, économique et symbolique » - en y intégrant les réflexions autour de Roger Chartier sur la matérialité du livre et son contenu. Des enquêtes sociologiques sur la chaîne du livre viendront compléter cette recherche qui a pour ambition de contribuer à la socio-histoire de l'édition et à un « état des lieux actuels de l'édition ».

10h00-10h30 Urasoko Rie (Université Bordeaux Montaigne)

« Le phénomène de la désaccentuation en japonais de Tokyo moderne »

Nous examinons les quatre facteurs morphophonologiques qui influent sur ce changement accentuel : longueur des mots, position originelle du noyau accentuel et structures morique et morphologique. Il s'avère que la forme canonique de la désaccentuation est un nom d'une longueur de quatre mores, originellement accentué sur la more pénultième, constitué uniquement de mores pleines (Consonne + Voyelle) et ayant une frontière morphologique.

Il ressort de notre étude que la désaccentuation implique non seulement une remarque déjà formulée dans la littérature (simplification des schémas accentuels), mais elle suppose aussi des conséquences peu explorées jusqu'à présent : a) existence d'une résistance à la désaccentuation, b) catégorisation des mots en trois tailles (petite, moyenne, grande), c) catégorisation des patrons accentuels en deux natures (fort et faible).

10h30-11h00 Pause-café

11h00-11h30 Florence Emptas (Jean Moulin Lyon 3)

« Subculture des fans et communauté imaginaire, l'animation japonaise télévisée comme mécanisme social »

L'animation télévisée japonaise offre un terreau social fertile puisqu'avec elle, les media populaires voient l'avènement de nouvelles dénominations : *otaku*, *fujoshi*, entre autres sobriquets. Preuve d'une catégorie médiatique qui a su rassembler des individus au sein de nouveaux espaces d'interactions. Le spectateur n'est pas uniquement récepteur d'imaginaires mais peut aussi s'affirmer créateur, bâtissant des sphères d'actions co-dépendantes.

Ce sont ces individus, et les dynamiques dont leurs cercles dépendent qui vont être le sujet de cette présentation. Celle-ci se focalisera sur une analyse philosophique de la réceptivité d'imaginaires et de la construction subséquente d'identités sociétales. Nous proposerons ainsi une étude sur la construction des jugements esthétiques de ces individus et en quoi ceux-ci sont utilisés à des fins de structuration de la personnalité pour et par la mise en place d'appartenances socio-virtuelles.

11h30-12h00 Jean-Baptiste Scherrer (Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Fribourg-en-Brisgau)

« La science du droit, un trait d'union entre la France et le Japon »

Quelle est l'histoire du droit japonais de la création ? Le cadre juridique des activités créatives au Japon est-il spécifique ? Pour répondre à ces questions, il convient tout d'abord de mettre en rapport l'évolution générale de la société japonaise avec celle de son droit, pour ensuite étudier les lois, les décisions jurisprudentielles et le discours juridique portant sur les créations. Le droit moderne japonais s'est construit en référence au droit franco-allemand et au droit anglo-américain. L'objet de cette communication est de décrire les différentes branches du droit japonais qui touchent à la création et d'interroger leur spécificité.

12h00-13h00 : Pause déjeuner (salle 479C)

13h00-13h15 : Intervention d'Alice Ballé-Guerville (directrice scientifique, entreprise Tsunagaru) « Transfert de compétences et carrière non-académique » (salle 479C)

13h15-15h30 Session 3 « Histoire prémoderne et moderne » (salle 481C)

Présidence de séance : Martin Nogueira Ramos (EFEO)

13h15-13h45 Céline Pisseloup (EPHE)

« Du maître artisan au maître d'œuvre : changement de paradigme dans le rapport aux connaissances architecturales au Japon au XVII^e siècle »

Avant l'époque contemporaine, l'architecture japonaise est principalement constituée de bâtiments à structure bois. Cette culture constructive a tout naturellement donné une place particulière aux charpentiers. Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle que le savoir-faire des maîtres charpentiers, qui était transmis à l'oral au sein des familles, est rédigé sous la forme de manuscrits complets. L'ouvrage sur lequel je travaille, le Shômei, est considéré comme le premier ensemble complet et systématique de ce genre. Heinouchi Yoshimasa et son fils Masanobu ont rédigé les cinq rouleaux qui le compose aux alentours de 1608.

Le choix de l'écrit, le poids particulier accordé à l'origine orale des règles de conception, la tentative d'ancrage historique de la tradition familiale, et le rapport au dessin en plan et élévations, sont autant d'indices sur le changement du rapport aux connaissances, à leur conservation et leur transmission. Jusqu'où pouvons-nous alors pousser la comparaison entre le maître charpentier au Japon au début du XVII^e siècle, maître d'œuvre de son temps, et l'architecte ?

13h45-14h15 Mathieu Fauré (EHES)

« Sauniers du Japon prémoderne : l'exemple des villages salicoles de la péninsule de Noto »

La production de sel dans la péninsule du Noto est attestée depuis l'antiquité. Mais c'est à partir de l'époque prémoderne que les salines y prirent leur essor sous l'égide des Maeda. Le pouvoir guerrier, instaurant un monopole sur le sel dans son domaine, finança les infrastructures salicoles de la péninsule et chargea les paysans de produire son sel. Le pouvoir finance et contrôle, mais la production en elle-même est laissée à la libre association des paysans. Dès lors on peut se poser la question de la manière dont les paysans sauniers s'organisent dans le cadre qu'impose la régie du sel de Kaga.

Au cours de cette présentation, nous nous intéresserons à la structure économique et sociale des salines de la péninsule de Noto. Au moyen d'archives paysannes, voulons mettre en lumière les modes de propriété et d'organisation du travail qui ont cours dans les villages salicoles de la péninsule.

14h15-14h30 Pause-café

14h30-15h00 Colin Deschamps (Université Paris Cité)

« Instruire un rapace “niais” : le dressage graduel de l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) capturé au nid, dans le Japon prémoderne (ca. dbt. XIX^e siècle) »

Lorsque les autours et éperviers sont capturés au nid, ils s'avèrent bien plus aisés à dompter. Toutefois, ces oisillons n'ont pas encore suffisamment bénéficié de l'influence de leur environnement naturel ni de l'éducation des parents pour être pleinement capables. Grandissant, ils ne sont pas d'eux-mêmes aptes à la capture de proies. Il incombe alors aux autoursiers de dresser ces oiseaux en vue de les employer à la chasse.

Au cours de cette communication, je présenterai diverses méthodes pratiquées dans le Japon pré-moderne pour le dressage de ces Autours des palombes (*Accipiter gentilis*) dits « niais », à la capture de proies spécifiques. Je me porterai plus particulièrement sur le *Shikomi taka no zu* (Album sur l'entraînement des autours, mid. XVIII^e siècle), un court traité didactique illustré qui détaille une méthode d'apprentissage graduelle pour éveiller les instincts et développer les aptitudes de ces rapaces.

15h00-15h30 François-Valentin Clerc (Université de Genève)

« “Le Japon paraît nous offrir notre ancre de salut, tâchons de n'en pas couper la chaîne !” : à propos du commerce franco-japonais des graines de vers à soie (1853-1878) »

Au milieu du XIX^e siècle, la pébrine, maladie incurable affectant le vers à soie, prend un caractère épizootique en Europe. La sériciculture française est durement touchée et ne s'en relèvera pas. Les sériciculteurs français avaient pourtant tenté de ranimer leur activité en important des « graines » de soie, les œufs des *Bombyx Mori*. Parallèlement, la Fabrique lyonnaise, cœur de la production des soieries françaises, repousse les frontières de son approvisionnement en matières premières vers l'Asie de l'Est. C'est à cette époque que la Fabrique commence à s'approvisionner au Japon, à la faveur de son ouverture commerciale à la fin des années 1850. En l'espace d'une décennie, les sources d'approvisionnement de la Fabrique lyonnaise basculent d'une soie majoritairement indigène à une soie allogène (asiatique et italienne). C'est ce basculement que l'on

cherche à comprendre : celui qui conduit à la construction d'une nouvelle chaîne mondiale de marchandises.

Les études ayant portées sur le commerce lyonnais en Asie se sont particulièrement intéressées au cas chinois. À partir d'une étude archivistique, cette communication entend rendre compte des motivations des marchands en soie à étendre leur recherche jusqu'au Japon. Interroger, conséquemment, leur spécialisation dans les différents produits de la filière (graines, soie grège...), pour tenter de déterminer pourquoi les graines de soie japonaises, dont le commerce débute avec la levée de l'interdit de commercialisation en 1860, sont abandonnées dans les années 1870 au profit de la soie grège. Cette recherche contribuera à la compréhension des interactions entre les fabricants, les marchands en soie, les sériciculteurs et les filateurs, mais aussi entre l'industrie française et les débuts de l'industrialisation japonaise.

13h15-15h30 Session 4 « Droits et société » (salle 479C)

Présidence de séance : Arnaud Grivaud (Université Paris Cité)

13h15-13h45 Antoine Von der Weid (Université de Genève)

« Les vétérans blessés japonais durant l'après-guerre – approche méthodologique »

Cette présentation a pour objectif d'aborder le combat d'après-guerre des *shōigunjin* 傷痍軍人, les anciens combattants japonais blessés, pour récupérer des aides sociales. En effet, après la défaite de 1945, ces derniers perdirent tous les privilèges qu'ils avaient et virent leur image dévaluée aux yeux du reste de la société. Reflets vivants d'une défaite que les Japonais voulaient oublier, nombre de ces hommes sombrèrent dans une grande précarité. Toutefois, à cause de leur expérience de guerre, les vétérans blessés ne se considéraient pas comme des handicapés ordinaires. La recherche sur les vétérans mutilés, d'un point de vue non-médical, est relativement récente et s'affilie à ce qu'on appelle la « nouvelle histoire militaire » qui intègre des aspects culturels et sociaux dans l'examen et l'expérience de la guerre. Nous souhaitons donc introduire ce sujet tout en abordant les outils méthodologiques employés pour analyser ce groupe social particulier.

13h45-14h15 Manon Ramos (Université de Kyoto)

« Le système de Cabinet dans le Japon d'entre-deux-guerres : comparaison avec la France de la III^e République »

Cette communication vise à expliquer le sujet de ma thèse de doctorat. Nous expliquerons d'abord l'originalité ainsi que la signification même d'un tel sujet de recherche en le situant par rapport à la littérature scientifique existante. Puis, nous

expliquerons la méthodologie employée, qui consiste à analyser la façon dont le système de Cabinet a été non seulement décrit dans les textes juridiques, compris par les constitutionnalistes, mais également appliqué par les acteurs politiques de 1918 à 1940. Enfin, nous ferons brièvement état des résultats obtenus jusqu'à présent, notamment des conclusions tirées à la fin du mémoire de master, et de l'évolution des analyses liée à la découverte de nouveaux documents lors de la première année de doctorat.

14h15-14h30 Pause-café

14h30-15h00 Oumrati Mohamed (INALCO / Sciences Po)

« Mise en lumière des évolutions législatives japonaises en matière de migration à travers l'analyse des politiques publiques »

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, tout en évitant d'employer l'expression « politique migratoire », le Japon affiche une volonté politique d'accueillir davantage de travailleurs étrangers sur le long terme en créant plusieurs visas de travail tels que le visa de 2018 « Compétences Spécifiques ». Toutefois, les mesures élaborées pour les accueillir se sont révélées infructueuses, car peu de travailleurs candidatent pour ces dispositifs. La présente communication portera sur les récentes évolutions législatives en matière de migration au Japon. Il s'agira également de présenter les possibles raisons de cet échec à travers l'une des méthodes employées pour étudier ce phénomène, l'analyse des politiques publiques.

15h00-15h30 Iwashita Yōko (Université de Lille)

« Conditions du choix du conjoint(e) : Trajectoires conjugales des familles franco-japonaises en France »

A partir du début des années 2000, se marier avec une personne d'une autre nationalité devient un enjeu politique (projet de loi relatif au contrôle de la validité des mariages du 22 mars 2006). Quel a été l'impact de ce durcissement des lois relevant du mariage binational sur l'intimité ? Un certain nombre d'analyses portant sur les migrations par le mariage et leurs facteurs structurels globaux soulignent la féminisation des flux migratoires (S. SASSEN, 1998). Mais le mariage binational entre pays industrialisés est peu exploré. Dans ce contexte, je propose d'observer les parcours migratoires de Japonais mariés ou pacsés à des Français depuis 2000 afin d'analyser les éléments décisifs du choix de leur conjoint. Je présenterai à partir d'entretiens semi-directifs, inspirée par la sociologie compréhensive, des trajectoires conjugales en me focalisant sur les interactions conjugales et les modalités d'insertion des familles franco-japonaises contemporaines dans l'environnement social.

15h30-16h00 Pause-café

16h00-17h00 Table ronde : Préparer l'après-thèse, regard sur les questions « métiers » (salle 479C)

Publier pendant la thèse – Sandra Schaal (Université de Strasbourg)

Capes et agrégation – Gérald Peloux (Cergy Paris Université)

Comités de sélection et CNU – Anne-Lise Mithout (Université Paris Cité)

Recrutement CNRS/EHESS/EPHE – Guillaume Carré (EHESS)

17h30-19h : Assemblée générale de la SFEJ (salle 479C), suivie d'un cocktail

Organisateurs de l'ADEJ 2022 :

Myriam Akian (CRCAO, UPCité) et Cyrian Pitteloud (CRJ, EHESS/univ. Lille)

Avec l'aide et le financement de : SFEJ, Université Paris Cité, Ufr LCAO, CCJ, CRCAO



LANGUES ET CIVILISATIONS
DE L'ASIE ORIENTALE

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité



Centre
de recherche
sur les civilisations
de l'Asie orientale

